

Campagne de recrutement 2022**Maître de langue étrangère « Espagnol LEA » (H/F)**

Référence	LLSH-MAITRE-ESP-LEA
Intitulé du poste	Maître de langue étrangère « Espagnol » (H/F)
Localisation	Université de Toulon – Campus de La Garde
Composante et département	UFR Lettres, Langues et Sciences Humaines – Département LEA
Type de contrat	Contrat à durée déterminée
Quotité	100%
Dates de contrat	Du 01/09/2022 au 31/08/2023
Rémunération	Les maîtres de langue étrangère sont rémunérés par référence à l'indice brut 482 soit un traitement brut de 2012,69 euros par mois.

Mission principale : Enseignement

Nature des enseignements : Langue et traduction. Volume horaire total de 192hTD

Publics : L1, 2 & 3 de la Licence LEA éventuellement Licence LLCER-Espagnol

Types d'enseignement : Travaux dirigés, et éventuellement cours magistraux.

Obligation annuelle de service fixée par le décret n°87-754 du 14 septembre 1987 :

Les maîtres de langue étrangère assurent un service annuel en présence des étudiants de 288 heures de travaux pratiques ou 192 heures de travaux dirigés ou toute combinaison équivalente. Leur service peut comporter, à titre exceptionnel, des cours si les besoins du service le justifient.

Autres éléments à préciser : 87hTD au premier semestre + 105hTD au second semestre.

Conformément au décret n°87-754 du 14 septembre 1987, les maîtres de langue étrangère assurent également les tâches liées à leur activité d'enseignement et participent notamment au contrôle des connaissances et aux examens. L'exécution de ces tâches ne donne lieu ni à une rémunération supplémentaire ni à une réduction des obligations de service indiquées précédemment.

Contraintes particulières :

Disponibilité sur au moins trois jours ouvrables (ou sur plusieurs demi-journées) pour les cours. Assurer les surveillances des examens, faire passer des oraux, participer aux jurys et aux réunions pédagogiques organisées pendant l'année.

Hygiène et sécurité : expositions aux risques

Chimiques (produits irritants, corrosifs, toxiques...)		oui	X	non
Biologiques (bactéries, parasites, toxines, virus...)		oui	X	non
Physiques (rayonnements ionisants et non ionisants, champs magnétiques, ultrasons...)		oui	X	non
Techniques (port de charges lourdes, bruit, travaux en hauteur, utilisation d'autoclave, machines-outils, soudure, travaux électriques...)		oui	X	non
Travail isolé (hors de portée de voix et/ou de vue)		oui	X	non
Travail sur écran >4H		oui	x	non
Autre(s) risque(s) à préciser : x				

Compétences requises, expérience

Niveau de diplôme exigé par le décret n°87-754 du 14 septembre 1987 :

Les candidats aux fonctions de maître de langue étrangère doivent justifier d'un titre ou d'un diplôme français ou étranger d'un niveau équivalent à celui du diplôme national de master.

Compétences exigées :

La langue étrangère au titre de laquelle les candidats se présentent doit être leur langue maternelle ou une autre langue qu'ils pratiquent à l'égal de leur langue maternelle.

Compétences souhaitées :

Français C1 Aspects des littératures et des médias hispanophones et francophones contemporains. Notions grammaticales. Utilisation d'outils scientifiques d'aide à la traduction, Pédagogie interactive à l'oral. Eventuellement, utilisation d'un laboratoire de langue.

Expérience souhaitée :

Voyage d'études. Stage en enseignement, en traduction, ou en documentation. TICE.

Contact(s) au sein de la composante pour tout renseignement relatif aux enseignements

DEMANGE Stéphanie : stephanie.demande@univ-tln.fr

Contact pour tout renseignement d'ordre administratif

recrutement-enseignantcontractuel@univ-tln.fr

Modalités de candidature disponible ici

ou

Sur le site de l'université en cliquant ici